

SERVICE / DIVISION	Service du développement économique / Service aux entreprises	No SD SD-2023-3828																								
OBJET	Recommander au conseil d'approuver la vente de la totalité des actions détenues par la Ville de Laval au sein du capital social d'une entreprise lavalloise et de ne pas exercer l'option d'achat d'actions																									
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 20-Fabreville Date CE souhaitée : 2023-08-02																										
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2017-09-20</td> <td>CE-20170920-3021</td> <td>TRANSFERT DES ACTIONS DE SOLUTIONS INTERACTIVES DE VALIDATION 88 INC.</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver le transfert des actions de Solutions Interactives de Validation 88 inc. à la Ville de Laval;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents relatifs à ce transfert.</p> <p>(SD-2017-4208)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2016-07-19</td> <td>CM-2016-552</td> <td>CONVENTION DE PARTAGE - VILLE DE LAVAL CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> D'approuver la convention de partage à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre local de développement (CLD) de Laval visant à transférer la part de l'actif net non utilisé par le CLD, les soldes des Fonds d'économie sociale (FES) et Jeunes promoteurs dorénavant sous la responsabilité du développement économique de la Ville de Laval ainsi que l'établissement de la liste des dossiers et documents qui deviendront ceux de la Ville tel que décrit à l'annexe C de ladite convention et tout document afférent; d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval la convention de partage.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2016-05-03</td> <td>CM-2016-324</td> <td>ADDENDA À L'ENTENTE - VILLE DE LAVAL ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> D'approuver l'addenda à l'entente de délégation 2015-2016 à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre local de développement (CLD) de Laval, visant à reconduire ladite entente pour une période additionnelle de six (6) mois; d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2016-03-23</td> <td>CE-2016-809</td> <td>ENTENTE - CESSION DES DOSSIERS DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> De prendre acte de l'entente de cession exigée par l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers pour permettre l'inscription de la cession des droits, obligations, actifs et passifs prévus aux contrats du fonds local d'investissement (FLI) du Centre local de développement (CLD) de Laval en faveur de la Ville au registre des droits personnels et réels mobiliers, et ce, même si la cession officielle des droits, obligations, actifs et passifs prévus aux contrats du fonds FLI du CLD de Laval s'est effectuée depuis le 20 avril 2015, conformément à l'article 284 de la Loi 28.</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2017-09-20	CE-20170920-3021	TRANSFERT DES ACTIONS DE SOLUTIONS INTERACTIVES DE VALIDATION 88 INC.	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2016-07-19	CM-2016-552	CONVENTION DE PARTAGE - VILLE DE LAVAL CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2016-05-03	CM-2016-324	ADDENDA À L'ENTENTE - VILLE DE LAVAL ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2016-03-23	CE-2016-809	ENTENTE - CESSION DES DOSSIERS DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2017-09-20	CE-20170920-3021	TRANSFERT DES ACTIONS DE SOLUTIONS INTERACTIVES DE VALIDATION 88 INC.																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2016-07-19	CM-2016-552	CONVENTION DE PARTAGE - VILLE DE LAVAL CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2016-05-03	CM-2016-324	ADDENDA À L'ENTENTE - VILLE DE LAVAL ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVL																								
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																								
2016-03-23	CE-2016-809	ENTENTE - CESSION DES DOSSIERS DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT																								

SERVICE / DIVISION	Service du développement économique / Service aux entreprises	No SD SD-2023-3828
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Depuis 2013, d'abord par l'entremise du Centre local de développement (CLD) dans le cadre du Fonds Local d'Investissement (FLI), la Ville a investi de l'argent dans Solutions Interactives de Validation 88 Inc ("Pivot 88"). Au fil du temps, cet investissement s'est converti en une détention d'actions au sein du capital social de Pivot 88. (voir le document intitulé « Historique » joint au présent sommaire décisionnel pour l'historique de l'investissement de la Ville dans Pivot 88).</p> <p>À ce jour, la Ville détient 688 696 actions au sein du capital social de Pivot 88 (480 496 actions « Ordinaires Série 4 » et 208 200 actions « Ordinaires Série 6 »). Cette détention représente 3,29 % de la totalité des actions émises et en circulation de Pivot 88.</p> <p>En juillet 2023, Pivot 88 a reçu une offre d'achat provenant d'une entreprise ayant son siège social à l'extérieur du Canada pour l'acquisition de 100% des actions de son capital social émis et en circulation. Afin de connaître le détail financier de la transaction et l'estimation du prix à recevoir par la Ville pour ses actions, veuillez vous référer au document joint à ce SD. Cette estimation, quoique fiable, est sujette à ajustements en fonction de l'évolution de la transaction. La Ville recevra le produit de la vente de ses actions à la suite de la clôture de la transaction. La clôture de la transaction projetée est prévue pour prendre effet avant la fin de l'année 2023.</p> <p>D'autre part, dans le cadre des investissements du CLD au sein de Pivot 88, le CLD s'était vu octroyer une option d'achat de 2334 actions de catégorie « A » au sein du capital social de Pivot 88. Afin de pouvoir devenir détenteur de ces actions, l'option doit être exercée avant la clôture de la vente des actions. Toutefois, à la suite de l'analyse des documents corporatifs et des documents de transfert des actions détenues par le CLD en faveur de la Ville, nous constatons que le transfert de l'option d'achat d'actions n'est pas précisément reflété. Dès lors, n'étant pas en mesure de valider le transfert adéquat de l'option d'achat d'actions en faveur de la Ville, nous recommandons de ne pas exercer ladite option. Le refus d'exercer l'option occasionnera un manque à gagner non significatif pour la Ville, soit la somme approximative d'un peu plus de 1500\$.</p> <p>Enfin, étant donné que dans le cadre de la transaction, plusieurs documents seront à signer et que la séquence de signature sera évolutive, nous recommandons que la directrice du Service de Développement économique soit autorisée à signer tous les documents afférents à la transaction.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les sommes reçues par la Ville seront déposées dans le Fonds Local d'Investissement (FLI) puisque le financement a été octroyé en vertu du contrat de prêt entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et sa Politique d'investissement FLI en vigueur à cette époque. Le contrat de prêt entre le MEIE et Ville de Laval a été renouvelé jusqu'en 2025.</p> <p>Les membres du comité d'investissement conjoint (CIC) du Fonds local d'investissement acceptent et recommandent cette transaction.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Signature de divers documents en lien avec la transaction et la vente des actions de la Ville.</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>Le service des affaires juridiques a été consulté pour ce dossier et le sera à chaque étape de la transaction.</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Solutions Interactives de Validation 88 Inc. est une entreprise qui a développé un logiciel d'inspection de qualité à distance et vend sa solution à des entreprises exerçant principalement dans le domaine du vêtement.</p> <p>Le document d'achat d'actions (« Share Purchase Agreement ») joint au présent SD est sous forme de projet, mais à un niveau très avancé. Le Share Purchase Agreement pourrait être ajusté d'ici la date de la clôture de la transaction, comme il est coutume dans ce type de transaction. Incidemment, le montant final du produit de la vente des actions de la Ville sera fixé uniquement lors de la clôture de la transaction. Par ailleurs, le dossier comporte une série de transactions n'impliquant pas uniquement la Ville. Malgré l'aspect évolutif de ce document, peu, voire aucun, impact significatif pour la Ville n'est entrevu concernant la vente de ses actions. Le Service des affaires juridiques est, et sera, consulté à chaque étape de l'évolution de ce dossier.</p> <p>Solutions Interactives de Validation 88 Inc. 2400 rue Michelin Laval (Québec) H7L 5C3 Canada</p>		

SERVICE / DIVISION	Service du développement économique / Service aux entreprises	No SD SD-2023-3828
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'approuver la vente de la totalité des actions détenues par la Ville de Laval au sein du capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 Inc.;</p> <p>de recommander au conseil de ne pas exercer l'option d'achat d'actions que la Ville détient dans le capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 Inc.;</p> <p>de recommander au conseil d'autoriser la directrice du Service de Développement économique à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes et de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les copies signées à la greffière.</p>		